

Carsat Alsace-Moselle 36 rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX 1

A rappeler dans tous vos courriers :

N° de sécurité sociale : 2 61 10 67 482 207

Téléphone : 3960 (service gratuit + prix appel)

www.lassuranceretraite.fr

Mme HABERKORN MARTINE 3 RUE DES CYPRES 67240 BISCHWILLER

Relevé détaillé des mensualités

Madame, Le 22 octobre 2024

Je soussigné, directeur comptable et financier de la Carsat Alsace-Moselle, certifie que la personne désignée ci-dessous :

MADAME MARTINE HABERKORN 3 RUE DES CYPRES 67240 BISCHWILLER

titulaire d'une retraite ou allocation a perçu les sommes suivantes :

Eléments de la retraite	Montant mensuels au					
	01/11/2023	01/12/2023	01/01/2024	01/02/2024	01/03/2024	
Montant net payé *	1161,18	933,58	984,52	984,52	984,52	
Retraite personnelle	227,60	227,60	239,66	239,66	239,66	
Allocation Solidarité aux	933,58	705,98	744,86	744,86	744,86	
Personnes Agées						
CASA						
CSG imposable						
CSG non imposable						
Contribution						
remboursement dette						
sociale						
Cotisation assurance						
maladie du régime local						
: Régime Général						

Vous pouvez retrouver le montant net social dans l'attestation montant net social et prélèvement à la source.

N° de sécurité sociale : 2 61 10 67 482 207 Téléphone : 3960 www.lassuranceretraite.fr

Mme HABERKORN MARTINE

Eléments de la retraite	Montant mensuels au					
	01/04/2024	01/05/2024	01/06/2024	01/07/2024	01/08/2024	
Montant net payé *	984,52	984,52	984,52	984,52	984,52	
Retraite personnelle	239,66	239,66	239,66	239,66	239,66	
Allocation Solidarité aux	744,86	744,86	744,86	744,86	744,86	
Personnes Agées						
CASA						
CSG imposable						
CSG non imposable						
Contribution						
remboursement dette						
sociale						
Cotisation assurance						
maladie du régime local						
: Régime Général						

Vous pouvez retrouver le montant net social dans l'attestation montant net social et prélèvement à la source.

Eléments de la retraite	Montant mensuels au					
	01/09/2024	01/10/2024				
Montant net payé *	984,52	984,52				
Retraite personnelle	239,66	239,66				
Allocation Solidarité aux	744,86	744,86				
Personnes Agées						

Vous pouvez retrouver le montant net social dans l'attestation montant net social et prélèvement à la source.

Les informations vous concernant sont transmises aux administrations fiscale et sociale pour l'accomplissement de leurs missions et servent au recouvrement des cotisations sociales et de l'impôt ainsi qu'à l'ouverture et au calcul de droits en matière de prestations sociales (article 78 de la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019). Leur utilisation s'effectue dans le respect des dispositions du règlement général sur la protection des données et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Recevez, Madame, mes sincères salutations.

Le directeur comptable et financier

Jean-Claude Jully

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données que nous enregistrons à partir de vos réponses.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations en vue d'obtenir ou de tenter d'obtenir des avantages indus (art L 114-13 du code de la sécurité sociale, art 313-1, 313-3, 433-19, 441-1 et 441-7 du code pénal). En outre, l'inexactitude, le caractère incomplet des déclarations ou l'absence de déclaration d'un changement de situation ayant abouti au versement de prestations indues, peut faire l'objet d'une pénalité financière en application de l'article L114-17 du code de la sécurité sociale.

^{*} Le montant net payé tient compte des éventuelles retenues au titre des indus - oppositions - avances, ainsi que de l'impôt sur le revenu prélevé à la source.